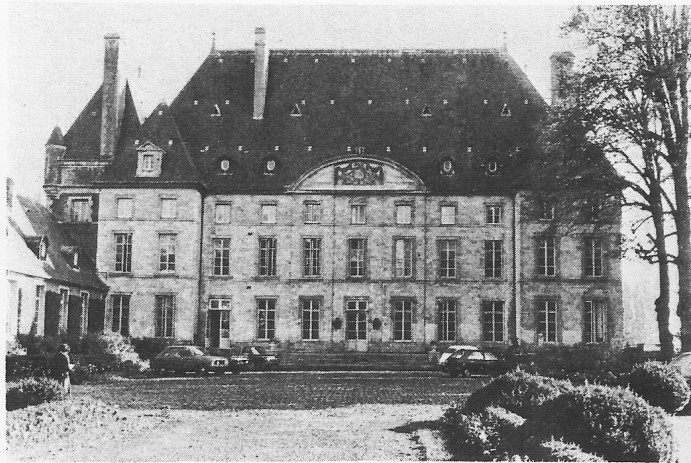


La Motte-au-Bois.
Façade sur cour
du château XVII^e s.,
état actuel.



Morande (château de la)

Voir Roquetoire.

Morbecque

Château de la Motte-au-Bois

Arr. Dunkerque, c. Hazebrouck, Nord.

Accès par la RN 346.

Propriété : L'Institut aéronautique Amaury-de-la-Grange.

Le château ne se visite pas et il n'est pas visible de la route.

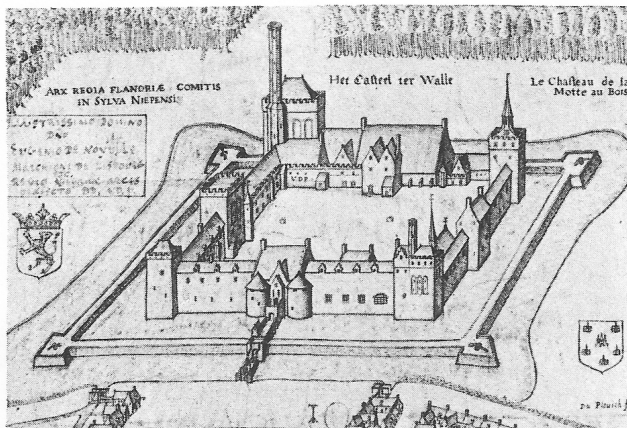
Milieu forestier (forêt de Nieppe), près du canal de la Nieppe.

Hist. : Un château a existé à la Motte-au-Bois dès le XII^e s. Robert le Frison, après s'être emparé du comté de Flandre, jugea prudent de protéger ses biens du côté S en installant là une forteresse. Ulérieurement, elle fut habitée par saint Thomas de Canterbury; en 1191, elle fut assignée comme douaire à la comtesse Mathilde, en 1251, il en fut de même pour Béatrice de Brabant, veuve de Guillaume de Dampierre, mais celle-ci la rétrocéda ultérieurement en échange d'une rente. En 1312, le château appartient à Robert de Cassel, puis, en 1350, à Yolande de Cassel, comtesse de Bar. En 1380, il revint à Yolande de Flandre qui y fonda une chapelle dédiée à saint Thomas et desservie par l'un des moines du monastère de Trinitaires qui avait été installé dans le voisinage en 1396. Plus tard, il fut habité par Isabelle de Portugal après la mort de Philippe le Bon. De cette forteresse médiévale, il ne subsiste rien; au début du XIX^e s., on pouvait encore voir quelques restes de ses courtines et de ses fossés. Elle nous est cependant connue par une gravure de la *Flandria illustrata* de Sanderus (II, 464), tout au moins dans l'état où elle se trouvait au début du XVII^e s. Son plan devait être quadrangulaire et des douves l'entouraient; une barbacane défendait son pont d'accès et sa porte était flanquée de deux tourelles semi-circulaires; d'autres tours, carrées celles-là, marquaient les angles du quadrilatère et deux d'entre elles avaient été dotées de guettes; deux autres tours, enfin, avaient été aménagées au milieu de deux faces parallèles. Les bâtiments étaient de hauteur et d'épaisseur différentes, mais tous prenaient jour sur l'extérieur; certains n'avaient qu'un niveau, d'autres deux. L'irrégularité de l'implantation de ces constructions laisse aussi entendre qu'elles relevaient de campagnes différentes. Deux lignes de bastions triangulaires dotées de fascines défendaient l'approche du château; une tour circulaire, sans doute un reste d'un rempart médiéval, se trouvait englobée dans la ligne interne de ces ouvrages, évidemment plus récents que le château proprement dit. Celui-ci fut ruiné par les guerres du XVII^e s.; assiégé et pris par les Français en 1645, il fut démantelé complètement, en 1657, par Turenne. La paix des Pyrénées le rendit à l'Espagne et, en 1660, la construction du

château actuel fut entreprise. Il demeura chef-lieu féodal et centre judiciaire et administratif; en 1679, il devint le siège d'une maîtrise des eaux et forêts. En 1795, il fut vendu comme bien national et acquis par le sieur Taffin de Douai. Par alliance, il passa à la famille du baron Ernest de la Grange où il demeura jusqu'en 1962, date de sa mise en vente. Depuis lors, il abrite l'Institut aéronautique Amaury-de-la-Grange.

Descr. : Un petit pont en dos d'âne, une grille, quelques bâtiments modernes précèdent le château que l'on aborde latéralement; en avant de celui-ci s'étendent une vaste cour pavée et, au-delà, dans son axe, une très belle avenue bordée d'arbres. Cette cour est limitée sur sa gauche par des bâtiments de communs plus ou moins restaurés qui s'appuient en partie sur la tour flanquant le château à gauche; ils forment donc avec lui un ensemble qui dessine un L. La façade de la demeure regardant de ce côté n'est pas homogène; la tour dont il vient d'être question a été implantée en retrait et réalisée en brique et pierre; au contraire, le reste du frontispice forme un ensemble très homogène intégralement monté en pierre et d'allure réellement monumentale. Il est limité latéralement par deux ailes saillantes dont les toitures d'ardoise sont largement dominées par celle en croupe du corps de bâtiment et dans laquelle elles s'insèrent d'ailleurs transversalement. Les trois travées centrales forment un avant-corps d'autant moins marqué que celle du centre a été établie légèrement en retrait sur les deux autres. Ce qui individualise surtout cette partie de la bâtisse, c'est le grand fronton cintré et armorié qui la couronne. L'élévation est à deux niveaux surmontés d'un attique; les deux portes et toutes les fenêtres des onze travées que présente cette façade (deux pour chacune des ailes, trois au centre et deux de part et d'autre de cet avant-corps) sont rectangulaires et moulurées. Des cordons horizontaux individualisent les niveaux. Quatre œils-de-bœuf et plus haut quatre petites ouvertures triangulaires donnent beaucoup de pittoresque au haut comble d'ardoise.

La façade arrière est plus longue que celle qui vient d'être décrite; c'est que, sur sa droite, elle se trouve prolongée par la tour carrée dont l'existence a déjà été signalée. Par souci de symétrie, l'architecte a traité de la même façon la partie gauche de sa composition : aussi celle-ci se trouve-t-elle en totale discordance avec la façade regardant vers la cour : seule la toiture de la tour de droite, puisqu'elle est totalement indépendante du grand comble, trahit l'allongement; la tour de gauche a été couverte d'une pyramide qui, vers l'arrière, se raccorde avec ce grand comble. De ce côté, la construction a été montée en brique et pierre, la seconde étant réservée aux cordons horizontaux séparant les niveaux et aux encadrements formant harpe des fenêtres. Elle est aussi plus



La Motte-au-Bois.
Vue cavalière
du château médiéval
au début du XVII^e s.,
dessin de Du Plouich.

haute car, en raison de la forte déclivité du terrain, par rapport à la façade regardant sur la cour, elle présente en outre un important soubassement dans lequel on a percé plus ou moins récemment des sorties de cave; entre celles-ci, on remarque encore l'existence de quelques meurtrières. Ce soubassement fut jadis bordé par un fossé qu'enjambait en son centre un petit pont aujourd'hui disparu : la porte centrale, encadrée par un arc en accolade, s'ouvre aujourd'hui sur le vide. Quelques fenêtres ont été modifiées à une époque plus ou moins récente. Les tours d'angle sont plus hautes que le reste de la construction. Elles ont été dotées d'un niveau d'attique supplémentaire. Des échauguettes d'angle, montées à ce niveau en encorbellement, ont visé à mieux les individualiser et à leur donner un peu plus d'élanement. Trois lignes de lucarnes s'accrochent au grand comble central : celles du bas ont été coiffées de hauts gables triangulaires; un petit balcon précède celle du centre.

La façade latérale de droite, par rapport à la cour, reflète la complexité de la structure du bâtiment; elle permet aussi d'en mesurer toute l'épaisseur. Vers le jardin, elle présente d'abord la face latérale de la tour rendue bien sensible par sa plus grande hauteur et la présence de ses deux échauguettes; verticalement, le décrochement est marqué un peu plus sur la gauche par un léger retrait du mur, mais cette partie-là du mur n'est pas lisse : en effet, une sorte d'avant-corps légèrement saillant et surélevé s'y dessine au niveau de l'étage et de l'attique; deux très hautes cheminées dominent cette façade. Le quatrième côté du château se confond avec la façade latérale de la tour de droite par rapport au jardin.

La porte centrale donne accès à un vestibule, éclairé par la fenêtre de droite de l'avant-corps médian et dont les murs sont creusés de niches à coquille séparées par des pilastres; le reste du corps central de logis, dans sa partie regardant vers la cour, est occupé par la cage d'escalier; celui-ci est en bois, à rampes droites, ses limons découpés en panneaux sculptés de fleurs, de motifs à quatre cercles, d'étoiles à six pointes; à l'étage, ce même plan a été repris : le palier établi au-dessus du vestibule est percé de fausses fenêtres donnant sur la cage d'escalier : ainsi celui-ci est-il mieux éclairé et les accès des appartements ne sont pas excessivement cloisonnés. L'épaisseur de la construction est telle que ses pièces prennent jour soit du côté de la cour, soit du côté du jardin; les dispositions de beaucoup d'entre elles ont été modifiées pour répondre aux exigences de l'utilisation actuelle du bâtiment. L'une d'entre elles située au rez-de-chaussée du côté du jardin a conservé son plafond soutenu par deux belles poutres; de même sa porte d'entrée à trois séries de panneaux dont l'une forme un battant dormant est demeurée en place;

on y accède par un petit couloir correspondant à l'entrée latérale aménagée à gauche du corps de logis.

J.T.

Bibl. : Louis de Baecker. *Château de la Motte-au-Bois*, Douai, 1843, avec reprodu. de la grav. de Sanderus (ne concerne que l'histoire du château médiéval); Abbé A. Vanhove, *Essai de statistique féodale...*, pp. 196-199, p. 370, ill. (reprod. de la pl. de l'Album Flahault).